

### CRE du 20 juillet 2010

Les élus du CRE ont respecté une minute de silence pour notre collègue Pascal EPELE ;

La CGT a complété ce moment avec la déclaration suivante :

*« Notre collègue Pascal EPELE nous a quitté.*

*Nous ne pouvons pas faire comme si nous ne connaissions pas son mal de vivre à l'AFPA. La charge de travail imposé n'était plus supportable. Il s'en plaignait régulièrement à qui voulait bien l'entendre.*

***Pour la CGT le dégraissage de l'AFPA est arrivé à un seuil critique d'ETP, cette situation mets en danger les salariés. La moindre absence ou obligations enrayer la machine et entraîne du stress et de l'angoisse.***

*Nous pouvons également faire un lien avec le malaise de notre collègue comptable régional de la DR qui a entraîné une évacuation par les pompiers. La chaleur mais également le stress du déménagement ne sont pas sans lien avec ses problèmes de santé.*

*Nous vous rappelons l'obligation de l'employeur (Art. L.4121-1) qui est d'assurer la sécurité et la santé des salariés. Nous vous demandons d'en prendre compte dans les évolutions d'effectifs et des charges de travail que vous prévoyez encore dans le plan stratégique ».*

Les élus CGT regrettent que sous l'ancienne présidence se sont les élus qui ont été obligés de demander une minute de silence lors du décès de Nicolas PAQUETTE de RILLIEUX, il n'y a pas de différence quand l'agent est de la DR ou pas.